

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des professions judiciaires (4DR2016)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

BOHNET François, Professeur ordinaire.

Contenu

Les domaines suivants sont abordés, par une approche interactive et centrée sur l'analyse d'arrêts et de cas pratiques.

Profession d'avocat :

- accès à la profession, libre circulation en Suisse et en Europe, règles professionnelles, procédures disciplinaires et responsabilité professionnelle.

Profession de notaire :

- accès à la profession, libre circulation en Suisse et en Europe, règles professionnelles, procédures disciplinaires et responsabilité professionnelle.

Fonction de juge :

- statut, devoirs de fonction, procédures disciplinaires, responsabilité et contrôle de la justice.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min. Dans la mesure où l'examen consiste en l'analyse d'un cas pratique et de questions juridiques lui étant liées, chaque étudiant-e bénéficie d'un temps de préparation pendant lequel elle ou il peut consulter l'abrégé de droit des professions judiciaires, le recueil d'arrêts, ses notes personnelles et les lois examinées lors du cours. Des exemples de cas d'examen se trouvent sur Moodle.

Documentation

Un abrégé et un recueil d'arrêts sont à disposition des étudiant-e-s.

Le site internet www.droitetcinema.ch créé par la Faculté est utilisé dans le cadre du cours.

Forme de l'enseignement

Participation active des étudiant-e-s.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Décrire le cadre juridique des diverses professions liées à la justice
- Expliquer les diverses facettes de celles-ci aux étudiant-e-s et de les sensibiliser à la déontologie, également dans l'optique d'éventuels stages

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des professions judiciaires (4DR2016)